



Mairie de Vault
32, route d'Hauteville
74150 VAULX

Téléphone : 04 50 60 55 63
Télécopie : 04 50 60 09 50
Courriel : mairie@vault74.fr
Site Internet : www.vault74.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 11h00

Mardi : 13h00 à 18h30

Vendredi : 13h00 à 18h30

Permanences du Maire et des Adjoints sur RDV :

S'adresser au secrétariat de la
mairie.



Au sommaire de ce numéro

- Billet d'humeur
- Finances
- Urbanisme
- Voirie
- Environnement
- Vie Communale en été
- Communications du Conseil
- A l'Ecole
- Communauté de commune
- Associations
- Infos Administratives
- Infos diverses
- Communiqués extérieurs



VAULX'Infos

N°25 - JUIN 2016



Le mot du Maire

Dans cette édition, vous allez découvrir au fil des pages des informations qui ponctuent la vie de notre Commune.

Beaucoup de VAULXOIS me disent qu'ils se trouvent bien à VAULX. Ce compliment me fait penser tout de suite aux amandiers en fleurs des Fonds de VAULX. Malheureusement dans la discussion arrive toujours une gêne occasionnée par le voisinage, pour ne pas dire du plus proche voisin. Et là c'est un autre arbre que je vois, chargé de petites feuilles vertes appelées « amendes » dont la totalité des sommes doubleraient les recettes communales.

Dans la discussion, vous me dites : « que fait la Mairie ? ». Certes, c'est mon rôle d'intervenir et de régler. Mais, est-ce la solution ? La répression ou la coercition n'est pas dans ma nature. Je suis celui qui pense qu'il vaut mieux aller à la rencontre de son voisin, l'inviter à prendre un apéro et lui expliquer la cause de la gêne.

La vitesse excessive en est une ; là aussi nous préférons la prévention à la répression. Deux radars pédagogiques ont ainsi été installés pour sensibiliser les conducteurs. Ils s'inscrivent dans la continuité du travail déjà réalisé pour sécuriser la traversée du village et qui se poursuivront par de nouveaux projets structurants.

Dès à présent, vous pouvez noter la date de la **réunion d'information du jeudi 30 juin 2016 à 20h30** à la salle communale de VAULX, lors de laquelle vous seront présentés ces futurs projets.

Bon apéro et bonne lecture à toutes et à tous !



Réalisé et mis en page par la Commission Communication

Alain Gerelli, Philippe Helf, Pascal Contat, Isabelle Vendrasco, Chantal Marchand
Christophe Bocquet, Cécile Fantini, Valérie Favre, Jonathan Messina, François Wurtz
Imprimé par nos soins en juin 2016 en 390 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

"BILLET D'HUMEUR"

Si beaucoup de Vaulxois sont nés ici et y vivent depuis plusieurs générations, beaucoup d'entre eux viennent d'ailleurs, ils sont ce qu'on appelle des citadins de plus ou moins grandes villes ou des « néo-ruraux ».

Pourquoi venir s'installer en campagne ...Plein de raisons différentes et personnelles , je pourrais vous faire l'apologie de l'air pur, du chant des oiseaux le matin, du calme et de la beauté des paysages.

Mais je préfère vous parler de convivialité, d'entraide, de générosité... dans un village où beaucoup de personnes s'investissent dans la vie de la commune et des associations.

Ici on connaît son voisin, on se croise, on discute...si on a besoin de quelque chose on hésite pas et on est content de rendre service quand son voisin a besoin d'un coup de main. On se retrouve à l'apéro, devant le barbecue ou lors du marché de producteurs mensuel autour de la buvette.



Alors certes quelques petits désagréments : chaque jour est une nouvelle découverte !

Des **limaces** de la taille de couleuvre dans le jardin : **check !**

Des **frelons géants** dans le couloir : **check !**

Des **fourmis** dans le garde-manger : **check !**

Des **souris** grosses comme des hérissons : **check !**

Des **mouches** par milliers dans la cuisine qui te font des ribambelles de petits cacas trop mignons sur tes meubles et ton plafond : **check !**

Les **araignées** qui descendent de ton plafond pour te dire bonjour : **check !**

Des **renards** qui se régalent de vos chères poules : **check !**

Les odeurs des **vaches** et du fumier : **check !**

Le **chant du coq** à l'aube : **check !**

La **valse des tracteurs** jusqu'à point d'heure et même le week-end quand c'est la période très chargée des foins : **check !**

Le **bruit de la tondeuse** quand tu veux faire une sieste sur ton transat : **check !**

Ne pas oublier le pain ou autre sinon il faut reprendre son véhicule : **check !**

mieux vaut être organisé !

Et peut-être quelques autres, qui ne me viennent pas à l'esprit, là tout de suite ...



Mais bien sûr on a voulu ce retour à la terre, pour avoir une qualité de vie et d'espace, et parce que quand on est citadin, on pense que le lait est fabriqué en ville à partir de brique vide, que la salade pousse dans des caisses en plastique et que le vin sort en bouteille prêt à être étiqueté. Mais à la campagne, on se rend compte tous les jours que c'est différent, et on s'aperçoit des contraintes des agriculteurs. Et si on n'avait pas les vaches dans les champs et les agriculteurs qui tournent comme des avions à certaines périodes, **ET BEN...** on n'aurait pas de lait dans le frigo, pas de légumes frais, pas de viande de qualité, pas de fromage..., tous ces produits du terroir qu'on recherche tant quand on est en ville.

Alors moi j'adore vivre à la campagne et je dis bienvenue aux nouveaux arrivants et ARVI à ceux qui ne supportent pas ces petits désagréments...



Isabelle

FINANCES



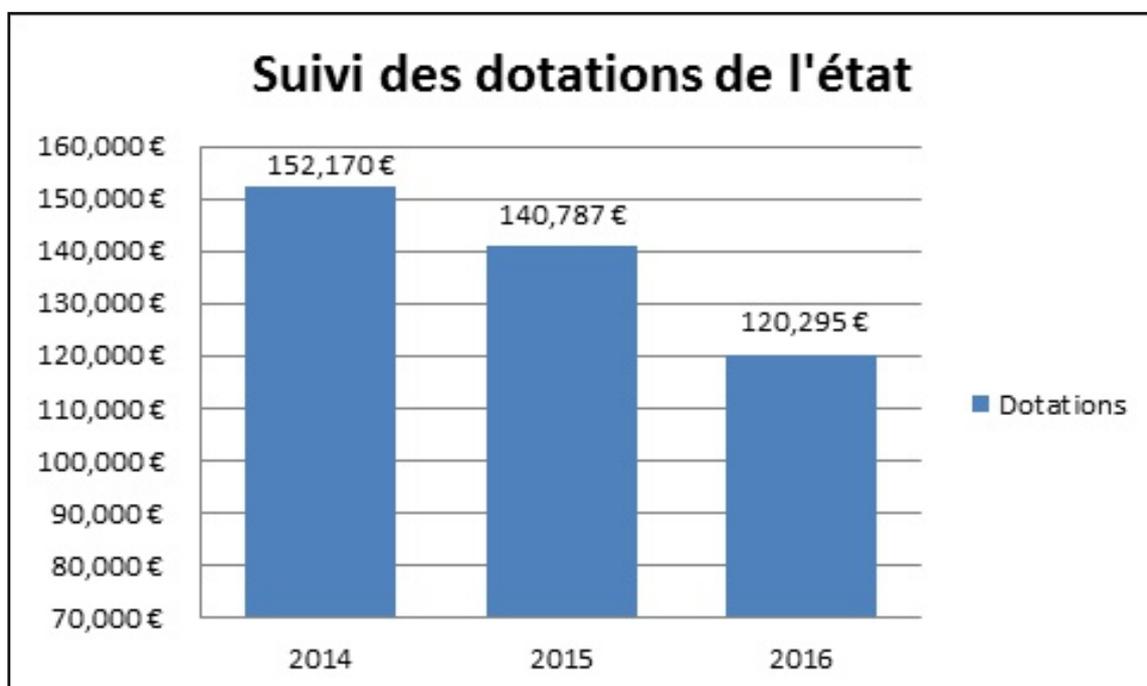
Les dotations de l'Etat ne cessent de diminuer (-21% sur 3 ans) et la baisse est de plus en plus forte : 7% en 2015, 14% pour 2016 et pourtant le gouvernement avait promis de ne pas toucher aux dotations en 2016. Cette information est arrivée après le vote du budget.



Que prédire sur les années à venir ? Ces dotations représentent environ un quart des recettes de fonctionnement de la commune. Dans le même temps les dépenses courantes sont maîtrisées malgré une hausse de 50 000 € sur les charges salariales (y compris des rattrapages de 2015). **Les maîtriser ne veut pas dire les baisser !**



Dans ce contexte, il convient de revoir le budget des dépenses de fonctionnement sur lequel nous avons une marge de manœuvre (fleurissement, réceptions, feux d'artifice, fournitures administratives, ...) et qui ne portent pas préjudice au fonctionnement de la commune.



Urbanisme

L'été approche et l'envie de réaliser des travaux vous tente.

- Une piscine ?

Les piscines doivent-être équipées de l'un des 4 dispositifs aux normes A.F.N.O.R :
(Association Française de Normalisation)

Pour la sécurité des enfants, la surveillance d'un adulte reste primordiale ! Un enfant ne doit jamais être sans surveillance.



- ➔ Une barrière de protection.
- ➔ Une alarme sonore.
- ➔ Une couverture de sécurité fermant le bassin.
- ➔ Un abri de piscine (de type véranda) fermant entièrement le bassin.

Quand doit-on demander un permis de construire ?

Quand la surface de votre piscine est supérieure à 100 m² et au delà de 1,80 m de hauteur.

Faire une déclaration préalable ?

Pour toutes les autres piscines quand la surface est supérieure à 10 m².

- Une clôture ? Une Pergola ? un abri de jardin ? Une fenêtre de toit ? Un ravalement de façade ? Une modification de toiture (forme, couleur, et matériaux) ?



Que faire avant d'entreprendre ces travaux ?

Vous devez avoir obtenu une déclaration préalable et ce quelle que soit la zone d'urbanisme concernée.
Vous éviterez ainsi bien des désagréments qui peuvent aller dans certain cas jusqu'à la déconstruction.

Voirie

- Réfection des chemins et curage des fossés : les travaux vont reprendre.

- Radars pédagogiques :

Vous avez pu constater la présence de 2 radars pédagogiques aux entrées Nord et Sud du chef-lieu, courant avril. Ceux-ci sont destinés à diminuer la vitesse et assurer la sécurité au centre du Village et à l'approche de l'école de Vaulx.

Lors de votre passage, votre vitesse sera comptabilisée et enregistrée. Cela va nous permettre de vérifier :

- ➔ Le nombre de véhicules entrants et sortants.
- ➔ Les vitesses les plus élevées.
- ➔ Les périodes où la vitesse est la plus élevée.



Ces appareils vont nous permettre également d'établir des statistiques et de transmettre un rapport détaillé à la Gendarmerie. Nous pourrions installer un des radars sur un autre hameau, quand les premières statistiques seront connues pour le chef-lieu.

Le saviez-vous ?

48
57
75

Le chiffre vert indique votre bonne vitesse.

Le chiffre orange indique que votre vitesse est supérieure à 50 Km/h.

Le chiffre rouge indique que votre vitesse est excessive avec un message RALENTIR ou ECOLE.

les radars enregistrent chaque passage de véhicule et sa vitesse, ceci à des fins de comptage. On sait ainsi qu'en 15 jours 10 000 véhicules sont passés dans les 2 sens de l'entrée nord et 5000 coté sud. Ces quinze jours d'enregistrement ont également montré que si une forte proportion d'automobilistes respecte parfaitement (environ 40%) ou dépasse légèrement (50%) la vitesse limite, les quelques 10% roulant au-delà de 70km/h les dépassent franchement. Les 100km/h sont ainsi dépassés plusieurs fois, même en pleine journée et dans les deux sens dont une pointe incroyable de 124km/h à 10 h du matin à l'entrée nord.

Les relevés des radars nous fournissent des éléments tangibles qui vont nous permettre d'agir efficacement pour lutter contre la vitesse dans le village.



Ce sont des "radars gentils", faites en sorte que les "radars méchants" ne viennent pas les remplacer.

Environnement



Ce projet se concrétise cette année avec l'installation d'un premier container de déchets non recyclables (ordures ménagères) route du Fier à Fond Dessous en remplacement des bacs roulants. L'ensemble des containers seront installés d'ici la fin de l'année 2016 sur l'ensemble de la commune.



Les erreurs de tri ont un coût !

1 Tonne de verre collectée et recyclée coûte **25 euros au S.I.T.O.A.**, alors que jetée dans la poubelle elle aurait engendré **une dépense de 285 euros.**

- Journée " Nettoyons la nature" :

L'opération "Nettoyons la nature" a été créée en 1997. Elle consiste à proposer, chaque année, à des volontaires de tous âges d'agir concrètement en faveur de l'environnement, en nettoyant des sites urbains ou naturels souillés par des déchets résultant des activités et des comportements humains irresponsables (vous pouvez nous signaler les lieux qui mériteraient le détour de l'équipe de bénévoles).



Nous vous invitons à vous mobiliser et rejoindre l'équipe de bénévoles le samedi 24 septembre 2016 de 9 heures à midi. Cette action se terminera autour d'un verre de l'amitié.



Communications du S.I.T.O.A. : (Syndicat mixte Interdépartemental de Traitement des Ordures de l'Albannais)

- " Prête à ton voisin " :

N'avez-vous jamais eu besoin d'une perceuse pour faire deux petits trous ? Que faire ? Acheter, louer ou... oser emprunter à son voisin ?

Le saviez-vous ?

Le temps moyen d'utilisation d'une perceuse sur toute sa durée de vie est de : **12 Minutes !**

Si cette idée vous séduit, procurez- vous sans tarder une étiquette « Je prête » à apposer sur votre boîte aux lettres à l'instar du stop pub. Elle vous permettra d'informer de votre intention ! Et qui sait peut-être faire des émules autour de vous !

Important : Le prêt et l'emprunt d'un objet relèvent strictement de la responsabilité des personnes concernées par ce prêt et cet emprunt.

Les autocollants : « Je prête » sont disponibles au siège du S.I.T.O.A. ou sur simple demande à sitoo@sitoo.fr. Pour aller plus loin : <http://tiny.cc/jeprete>



Renseignements sur le site www.sitoo.fr. 04 50 01 86 92.



- Le brûlage des déchets verts :

Au delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules qui véhiculent des composés cancérigènes comme notamment les hydrocarbures aromatiques polycycliques.
(composés organiques volatils, oxydes d'azote,

**LE BRÛLAGE
A L'AIR LIBRE
DES DECHETS VERTS
C'EST INTERDIT !**

 **ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!**



Ne brûlez plus vos déchets verts,
VALORISEZ LES !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :
**LE COMPOSTAGE - LE BROYAGE ET LE PAILLAGE -
LA DECHETTERIE.**

Attention :

EN CAS DE
NON RESPECT
DU RSD, UNE
**contrevention
DE 450 €**
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER

(Article 131-13
du nouveau code pénal)

Règlement Sanitaire Départemental

EN FRANCE
42 000 DECES
PREMATURES PAR AN
SONT ATTRIBUES A LA
POLLUTION DE L'AIR ET
NOTAMMENT AU
PARTICULES FINES
PM 2,5 PRODUITES PAR
LES ACTIVITES
HUMAINES.

Attention ! Plusieurs communes ont décidé le renforcement des contrôles et de la verbalisation des brûlages de déchets verts.

L'entretien du jardin pour un particulier **160 KG de déchets verts** en moyenne, par an et par personne. **9%** des foyers les brûlent ce qui représente près **d'un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

Déchets visés :

Tonte de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massif et autres déchets végétaux issus de parc et jardins...en mélange ou pas avec d'autres déchets.

- **Ambroisie** : Votre contact pour la Commune est François WURTZ.
<fwurtz@vaulx74.fr>

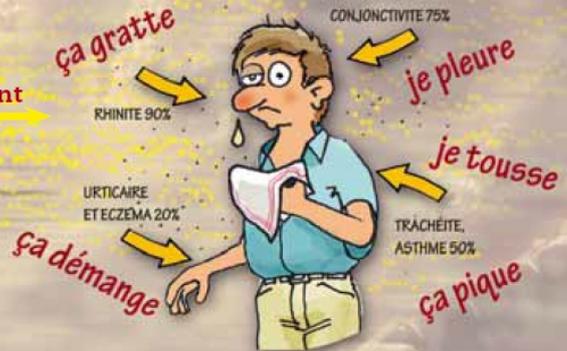
AMBROISIE attention! ALLERGIES

Une plante à l'origine **d'ennuis de santé**



pollen allergisant transporté par le vent

Des troubles allergiques **multiples et graves** pour les personnes sensibles...



... et des conséquences économiques :
• baisse de forme • achat de médicaments
• consultations médicales • arrêt de travail • hospitalisation

VOUS DEVEZ AGIR POUR PRÉVENIR SON INSTALLATION ET LA DÉTRUIRE

«...les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles), ... ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de prévenir la pousse des plants d'ambroisie, de nettoyer tous les espaces où pousse l'ambroisie... En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie.»

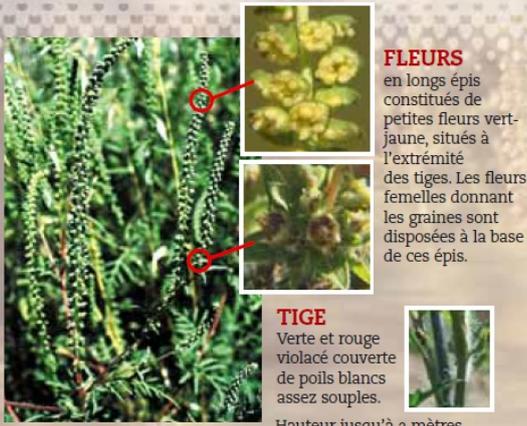
Arrêté préfectoral Isère N° 2000-1572 du 7 mars 2000



L'AMBROISIE : NE VOUS Y TROMPEZ PAS !

SACHEZ LA RECONNAITRE

NE LA LAISSEZ PAS ÉMETTRE SON POLLEN



FLEURS
en longs épis constitués de petites fleurs vert-jaune, situés à l'extrémité des tiges. Les fleurs femelles donnant les graines sont disposées à la base de ces épis.

TIGE
Verte et rouge violacé couvert de poils blancs assez souples.
Hauteur jusqu'à 2 mètres.

FEUILLES
Très découpées d'un vert uniforme sur les deux faces.

CONFUSION POSSIBLE avec L'ARMOISE COMMUNE

- pas de poils sur les tiges,
- feuilles moins découpées, vert foncé au dessus, blanc argenté en dessous.

Feuille d'armoise commune (face inférieure)

Floraison
Les fleurs sont complètement formées en août et les fleurs mâles commencent à émettre du pollen...

Croissance
En été, elle croît très rapidement en forme de touffe haute et large

Levée
Au printemps, température, lumière et humidité favorables permettent à l'ambroisie de sortir de terre

En fin d'été, de août à octobre, le pollen d'ambroisie est le principal allergène

Pollinisation
L'émission de pollen se poursuit jusqu'en octobre, passant par un maximum en septembre (pic pollinique)

Réensemencement
Les fleurs femelles fécondées donnent des graines (akènes) qui se ressement, assurant les générations suivantes...



EMPÊCHEZ-LA DE DISSÉMINER SES GRAINES

Pas de graines mises en réserve dans le sol !

Un pied d'ambroisie peut déverser beaucoup de graines dans le sol (plus de 3 000). Les graines vivent longtemps dans le sol. Elles supportent la sécheresse et aiment l'humidité. Elles germent dès que les conditions deviennent favorables. Il faut donc empêcher l'ambroisie de faire des graines en l'arrachant ou en coupant ses tiges avant la floraison.



Pas de terre dénudée !

L'ambroisie est une plante pionnière : elle s'installe dans les sols dénudés et quand la terre est retournée ou perturbée. Par contre sa présence régresse quand d'autres plantes réussissent à s'implanter.

Pas de déplacement de terre contaminée !

L'ambroisie confirme son implantation à l'occasion de chaque retournement ou perturbation du sol. La dissémination la plus efficace de ses graines se fait par les activités humaines (transport de matériaux, engins et outils de chantier TP et agricoles). L'eau et les oiseaux peuvent être également (dans une moindre mesure) vecteurs de dissémination.

Pour en savoir plus sur l'ambroisie : www.ambroisie.info

- **Frelon "Asiatique"** : Merci de contacter la Mairie si vous découvrez un nid de Frelon Asiatique.

Le Frelon Asiatique

(*Vespa velutina*)



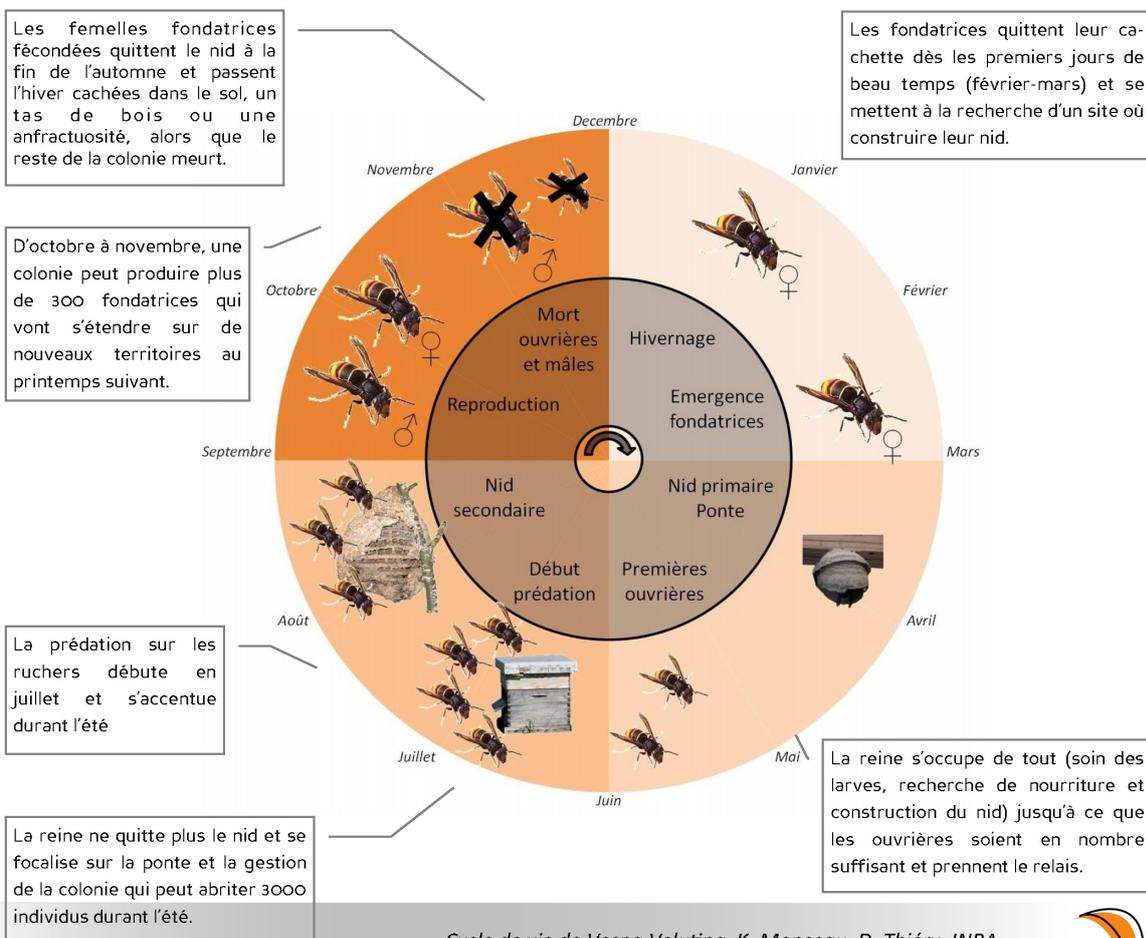
Pierre Falatico, 2012

RAVAGEURS

1. Historique et répartition géographique

Originnaire du continent asiatique, l'espèce a été introduite en France en 2004 dans la région Aquitaine. Elle a très certainement été importée de Chine avec des marchandises (poteries). Depuis, elle s'est répandue rapidement pour occuper aujourd'hui plus des deux tiers des départements français. Dans la région Rhône-Alpes, l'espèce a été observée pour la première fois en 2011 sur plusieurs communes du département de l'Ardèche. En 2013, le prédateur a été découvert dans le sud du département de la Drôme. En 2014, c'était au tour du département de l'Isère d'être touché. En 2015, un premier nid était détruit dans le département de la Loire et des signalements étaient confirmés dans le Rhône et l'Ain.

2. Biologie de l'insecte



Cycle de vie de *Vespa Velutina*, K. Monceau, D. Thiéry, INRA



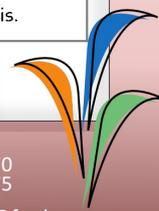
FREDON Rhône-Alpes
02, allée du Lazio
69800 SAINT-PIERRE



Tél : 04 37 43 40 70
Fax : 04 37 43 40 75



fredon.rhonealpes@fredonra.com



Vie communale "pendant l'été"

- Elagage des arbres :



Selon le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.114-4, L114-2 et R116-2 du code de la voirie

"Il est demandé aux propriétaires d'élaguer les arbres régulièrement, pour préserver l'ensemble des réseaux téléphonique et électrique de notre service public".

- Opération "Tranquilité vacances" :

**Victime ou témoin d'un cambriolage
COMPOSEZ LE 17**

**Les forces de police et de gendarmerie sont au service du public.
N'hésitez pas à les solliciter. Vous ne les dérangez pas ! Elles sont là pour ça !**

Opposition carte bancaire : 0892 705 705

Opposition chéquier : 0892 68 32 08

Blocage téléphone portable :

Bouygues : 0800 29 1000

Free : 3244

SFR : 1023



Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.



La meilleure des préventions reste la vigilance des voisins

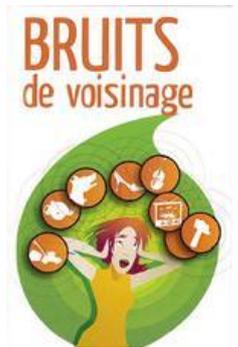
**Le renversement du sentiment d'insécurité, rassure les citoyens
et dissuade les délinquants potentiels.**

- Nuisances sonores :



Les nuisances sonores sont à l'origine de nombreux conflits de voisinage, que le bruit émane des personnes ou d'activités professionnelles.

"Nous avons tous eu un jour à subir un voisin qui joue du marteau un dimanche matin, qui passe la tondeuse à des heures non autorisées, ou dont la perceuse vous empêche de dormir. Chacun doit connaître et appliquer certaines règles pour vivre ensemble paisiblement, bricoler etc ... et en toute sérénité."



AUTORISE

- Les jours ouvrables
8h00 à 20h00
- Les samedis
9h00 à 12h00 - 14h30 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés
10h00 à 12h00



INTERDIT

- Tous les jours de la semaine
20h00 à 7h00
- Toute la journée les
dimanches et jours fériés

Communications du conseil

- Chiens errants :

A plusieurs reprises, nous avons pu constater la présence de chiens divagants sur la commune. Cette situation trouble la tranquillité des habitants et menace gravement leur sécurité.

Selon l'article L211-23 du code rural, il est interdit de laisser divaguer son chien.

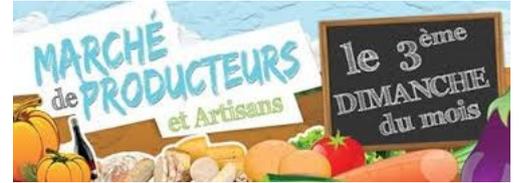
Est considéré en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître (hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son maître de plus de 100 mètres).

Voir également arrêté municipal du 18 février 2011.

Merci à tous les propriétaires de chien de redoubler de vigilance, le "bien vivre ensemble" sera ainsi préservé.

- Marché de Producteurs et Artisans :

Le marché de producteurs est toujours très convivial et la buvette tenue à chaque fois par une association de la commune rencontre un franc succès.



Pour information, les recettes engrangées par ces associations permettent un budget plus conséquent afin de réaliser des actions en faveur de leurs adhérents qui sont bien souvent les enfants : alors n'oubliez pas de donner un peu de votre temps pour les aider dans leurs démarches.

Et pensons à acheter local, c'est vital pour notre marché !

Le 19 juin

Le 17 juillet

Le 21 Août

Le 16 octobre
"Spécial Anniversaire"

Le 18 septembre

Le 20 novembre

Buvette associative

Les associations qui souhaitent tenir la buvette lors du marché doivent s'inscrire auprès de :
Chantal MARCHAND
cmarchand@vaulx74.fr

Le 18 décembre

« spécial marché de Noël »

A toutes les petites mains bricoleuses : pour cette occasion, vous pourrez exposer vos créations. Merci de vous inscrire auprès d'Isabelle VENDRASCO - ivendrasco@vaulx74.fr



- Concours départemental 2016 : « Paysage, fleurissement et cadre de vie »

**Villes et Villages
Fleuris**

Pour la quatrième année consécutive, Vaulx s'inscrit au concours départemental « **Paysage, fleurissement et cadre de vie** » organisé par le **C.A.U.E.**

(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).

Ce concours prend en compte les efforts réalisés dans les communes haut-savoyardes pour améliorer le cadre de vie des habitants, valoriser les paysages et accueillir les visiteurs. Nous recevrons le jury du concours pour une visite du village et d'un hameau courant juillet.



A l'École

- Communication de l'école :

Fête de l'école le samedi 25 juin (matin) : chorale des enfants, exposition des travaux de la classe de CE partie à l'île de Ré et des GS/CP sur la forêt. Puis kermesse animée par les parents de l'APE.

La rentrée aura lieu le jeudi 1er septembre. Tous les élèves seront accueillis à 8 h 30.



- Classe de mer Odile :

Cette année encore, comme tous les 2 ans, 26 enfants de CE1/CE2 de l'école de Vault sont partis en classe de découvertes. Malgré les grèves, les pénuries ou les inondations, tout ce petit monde a atterri en douceur sur l'île de Ré pour un séjour de 8 jours, consacré à la connaissance du littoral et du monde marin. Un beau programme les attendait sur cette terre lumineuse : pêche à pied, jeu de piste, visite des halles, marais salants, chemin des huîtres, aquarium et Tours de La Rochelle, ... Ils sont même montés sur « un fameux trois mâts » aux allures de Black Pearl !

Ce beau voyage qui restera un grand souvenir pour tout le monde n'aurait pas été possible sans les subventions versées par le Conseil Départemental (CD 74) -10€ par jour et par enfant, soit 2 080€- et par la mairie de Vault (même montant). Les actions menées par les parents d'élèves pendant les 2 années de préparation ont permis de boucler le budget.

Reste pour les enfants à réaliser une belle exposition -prévue le 25 juin- pour présenter ce voyage aux habitants du village.



- Eau et Assainissement :

Toute demande concernant l'Eau et l'Assainissement doit-être adressée à la Communauté de Communes de Rumilly.

Numéros à contacter pour les problèmes sur les réseaux (fuites, compteur défectueux...)



eau-assainissement@cc-canton-rumilly.fr

04 50 01 87 08 Heures bureau
06 18 67 57 36 Numéro d'urgences

- Halte-garderie itinérante :

Offrir aux parents une « vraie respiration à la carte », c'est ce que Karapat s'emploie à faire depuis 2006.



Où ?

Lundi : Marcellaz-Albanais
(périscolaire)
Mardi : Marigny-Saint-Marcel
(salle polyvalente)
Mercredi : Vallières
(relais assistants maternels & parents)
Jeudi : Rumilly
Vendredi : Saint-Eusèbe
(salle d'animation)



Quand ?

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 16h30
Mercredi
de 8h30 à 18h

Planet Karapat
Pascale Monange
27, rue Adrastée 74650 Chavanod
Tél. : 06 08 96 03 05
Fixe : 04 50 01 87 03
Fax : 04 50 01 87 01

Mail : pascale.monange@orange.fr

- Relais itinérant assistants maternels et parents :

Nous avons le plaisir de vous informer de l'installation du R.A.M. (Relais Itinérant Assistants Maternels et parents), Trottin'Ram, (service géré par la Communauté de Communes du canton de Rumilly) sur la commune de Vallières, 40 chemin de la Tonnelle (juste derrière la Poste).

Trott'in Ram
Relais itinérant Assistants
Maternels et Parents
40, chemin de la Tonnelle
74150 Vallières

Animatrices :
Marie-Luce PERDRIX et
Marie-Jo PETRINI
Assistante :
Laurence VALENTIN

Accueil téléphonique :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 15h.

Rendez-vous personnalisés :
du lundi au vendredi.

Animations collectives :
le matin selon planning.

Tél : 04 50 66 54 76

Mail : ram@cc-canton-rumilly.fr - www.cc-canton-rumilly.fr

Transports Scolaires

Inscription 2015 / 2016. Du 1er juin au 03 juillet 2016.

Conditions de prise en charge par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly :

- < Etre domicilié dans la Communauté de Commune du Canton de Rumilly.
- < Etre externe ou demi pensionnaire (interne non pris en charge).
- < Fréquenter un des établissements suivants : Ecole élémentaire publique du Canton de Rumilly ou Etablissement du 1re ou 2nd cycle de l'enseignement public ou privé sous contrat, général ou professionnel relevant des Ministères de l'éducation Nationale ou de l'Agriculture.

Pour les internes et apprentis : s'adresser au Conseil Départemental de Haute-Savoie tél 04 50 33 58 06. Site : www.cg74.fr.

Elève déjà inscrit aux transports scolaires 2015/2016 de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly

Le Service Transports Scolaires envoie
les fiches de renouvellement au
domicile

Elève non inscrit aux transports scolaires 2015/2016 de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly

Les documents d'inscription sont
téléchargeables sur le site
www.cc.canton-rumilly.fr
ou à retirer sur place
à la Communauté de Communes.

Inscriptions par COURRIER avant le 1er juillet
Communauté de Communes du Canton de Rumilly - Transports scolaires
3, place de la Manufacture - BP69 - 74 152 Rumilly Cedex

Besoin d'une information personnalisée :

Téléphone : 04 50 01 87 03 Mail : transports.scolaires@cc-canton-rumilly.fr

TARIF	Jusqu'au 02 Juillet	Hors délai A partir du 1er juillet (sauf enfant en attente de résultats)
1 enfant	84 Euros	168 Euros
2 enfants	137 Euros	274 Euros
3 enfants	157 Euros	314 Euros

Permanences toute l'année					Accueil renforcé pour les inscriptions du 1er juin au 2 juillet 2016						
					Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
					Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
Matin	8h30-12h	8h30-12h	8h30	8h30-12h	8h30-12h	8h30	8h30-12h	8h30	8h30-12h		
Après-midi					Après-midi	13h30-18h30	13h30-17h00	17h			
					Ouverture exceptionnelle samedi 2 juillet de 9h00 à 12h00						

Communiqués de Vaulx'Associations

(Les textes proposés le sont sous la responsabilité des associations)

VAL *Vaulx Amitié Loisirs*



FEUX DE LA ST JEAN : Samedi 25 juin 2016

RDV sur le terrain de loisirs, pour une soirée familiale dès 19h30.

Au programme : Barbecue, buvette et bonne ambiance.
Spectacle de danse des différents groupes de l'association
(enfants et adultes)
Bal animé par notre DJ habituel

Stage de **VOILE (OPTIMIST)** : Mardi 12, mercredi 13 et vendredi 16 juillet 2016 de 10h à 12h : pour les 7-12 ans à la base de loisirs de Seyssel. Contact : Julie au 06 86 70 97 29

Stage de **PISCINE** : Lundi 18 au vendredi 22 juillet 2016 de 10h à 11h pour les 6-12 ans à la piscine de Bellegarde sur Valserine. Contact : Marjory au 06 63 96 10 50

VIDE-GRENIER : Dimanche 18 septembre 2016

ASSEMBLEE GENERALE : Vendredi 2 septembre 2016 à 20h à la salle communale, bilan de l'année, inscriptions aux activités et renouvellement du bureau. Venez nombreux, nous comptons sur votre présence !

KARTING : Date à venir

Vous pouvez aussi nous contacter par mail assoc.val74@gmail.com ou nous retrouver sur notre site internet : www.val-74.e-monsite.com.

ATOUT MOME



ASSOCIATION ATOUT MOME

Garderie périscolaire

Horaires de la garderie

Tous les jours
de 7h00 à 8h20 et de 16h30 à 18h30
Le Mercredi
de 7h00 à 8h20 et de 11h30 à 12h30



L'assemblée générale se déroulera à la rentrée scolaire 2016.2017 courant septembre, la date vous sera communiquée lors des pré-inscriptions fin Juin.

Buvette du marché Toute l'équipe Atout Môme remercie les parents qui nous ont donné un peu de temps et de bons gâteaux ! Ainsi que Gaëlle, Sylvie et les enfants qui nous ont fabriqué le magnifique panneau ci-dessus. Une très belle matinée qui profitera aux enfants de la garderie !

Pour nous contacter

Atout Môme se met au goût du jour avec sa nouvelle adresse mail
atoutmome@gmail.com



LA DOBRA DA POUM

Une fois encore, le mois de juin sera rythmé par la Fête de la musique. A cette occasion, c'est avec impatience que nous ferons vibrer nos tambours et partirons à la rencontre du public, à :

- Bogève le 11/06,
- La Roche sur Foron le 18/06,
- Chambéry le 21/06,

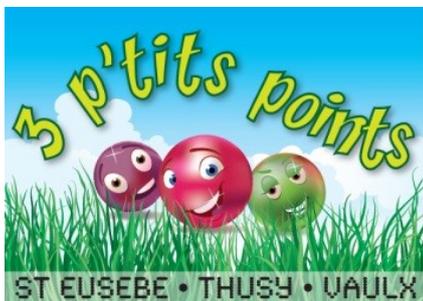
Sans oublier la Fête de l'été de Chêne Bourg le 02/07 après midi, suivie de la Familia Irmaos Unidos de Bellegarde, en soirée !



Par ailleurs, pour tous ceux qui souhaitent nous rencontrer, intégrer la troupe, nous vous attendons lors de notre **Assemblée Générale** qui se tiendra

le mercredi 06 juillet 2016 à 20h00 à la salle communale de Vaulx.

A très vite !



3 P'TITS POINTS



Accueil de loisirs 3 p'tits points



Pour les vacances de juillet 2016,
ce sont 50 enfants qui vont rejoindre l'équipe de 5 animatrices et
animateurs de 3 p'tits points afin de passer un été sur le thème de
"L'art dans tous ses états !".

La première semaine : " La Musique en Folie ".

La deuxième semaine : " Le Théâtre fait son cinéma ".

La troisième semaine : " A la manière de ...";

Le centre se déroulera du jeudi 7 au vendredi 29 juillet 2016.

Dans les locaux de l'Ecole de Vaulx, nos artistes en herbe vont explorer l'Art sous toutes ses facettes et préparer un spectacle ou une exposition qu'ils présenteront à leur famille chaque fin de semaine !

Une sortie hebdomadaire est également prévue : au Parc aux épouvantails d'Andilly, à la Base de loisirs de Lescheraine ainsi qu'à la piscine des Marquisats.

Enfin une veillée contes et jeux sera proposée dans la semaine du 18 au 22 juillet.

C'est encore un super été qui s'annonce !



Contact : Nicolas THOUIN

Tél : 06 29 35 47 64

Mail : nicothouin@hotmail.fr



A VAULX SENTIERS



Quoi de neuf sur nos sentiers ?

• L'hiver nous ayant inspirés, nous avons pris l'initiative de baliser deux chemins à Bellossy : celui des Ruppes et l'ancienne route de Genève. Des planches, des piquets, quelques vis et les bras de Claude ont fait le reste.

• On a beau dire que la pluie est un don du ciel mais quand elle s'invite au marché... Qui plus est le jour où nous tenons la buvette ! Peu importe, l'ambiance et la recette ont été bonnes et c'est un tel plaisir de participer à cette belle manifestation que nous récidiverons le **21 août** ! (prenez date).



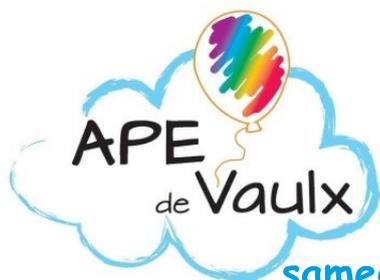
• Dimanche 22 mai, une quarantaine de grands-parents, parents et enfants (de 3 à 74 ans, mieux que Tintin !) ont parcouru le chemin d'Angely, pique-niqué dans un pré récemment fauché au Biolley (merci Pierre), papoté, joué, ceci à l'invitation de l'APE que nous avons accompagnée pour cette journée sans pluie et sans les orages annoncés pendant la semaine ! Une belle initiative à renouveler.



• Autre balade à prévoir, pour tous, adhérents familles et amis le **samedi 2 juillet**. Des précisions seront données en temps utile mais d'ores et déjà préparez les chaussures !



Bel et bon été sur nos sentiers ou ailleurs...



A.P.E. Association des Parents d'Elèves

Pour terminer cette année scolaire sur un bon moment ensemble, nous vous attendons à la

KERMESSE DE L'ECOLE,
samedi 25 JUIN à partir de 10 heures 30

Après le spectacle des enfants organisé par l'école

Pour que la journée soit agréable toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Le soleil est invité afin de rendre plus attrayante cette animation, des jeux pour les grands et les petits, ainsi que la tombola et ses surprises. Buvette pour éponger la soif et repas breton à l'honneur.

L'Assemblée Générale est un évènement important où les parents peuvent discuter et apporter des idées afin que nos enfants puissent continuer à bénéficier des activités sportives et culturelles financées par l'APE.

Un grand tournant cette année car l'équipage perd son capitaine et certains artilleurs de haut vol qui partent voguer vers de nouvelles aventures.

Merci de noter la date, nous vous attendons le



Vendredi 30 Septembre à 20h30

Rejoignez une équipe dynamique,
Rires, bonne humeur et bons moments à la clé.



LES "TROIS COUPS VAULXOIS"

LES 3 COUPS VAULXOIS

LE RIDEAU ROUGE S'EST REFERMÉ

1982 - 2018

*Après trente quatre magnifiques années
Le grand rideau rouge de nos activités est refermé
Les tréteaux et les projecteurs sont démontés
Les comédiens émus rêvent à leur passé
Devant une scène désormais sans décor... vidée
Mais le flambeau de la poésie et du théâtre a été allumé
Grâce à vous, à votre aide et à votre volonté
Merci encore à vous tous les passionnés*

*Nous ferons paraître un article plus complet sur le prochain bulletin
Le Bureau des 3 Coups*

Vaulx'Infos Administratives

- Inscription sur les listes électorales :

Vous venez d'avoir 18 ans, vous avez déménagé, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous



- carte d'identité Nationale :



Actuellement le délai pour obtenir votre carte d'identité est de 2 MOIS !!!

- Inscriptions du recensement militaire :

Période concernée : 4ème trimestre 2016 et 1er trimestre 2017.

Les jeunes, français de naissance, doivent se présenter en Mairie afin de se faire recenser, entre le jour de leur 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de leur anniversaire.

Rappel : le recensement à 16 ans est obligatoire.

4ème Période :

Né(es) entre le 1er octobre et le 31 décembre 2016.
Se présenter à la mairie avant le 31 décembre 2016.



1ère Période :

Né(es) entre le 1er janvier et le 31 mars 2017.
Se présenter à la mairie avant le 31 mars 2017.



- Recensement des frontaliers :

La commune de Vaulx reçoit une dotation du Conseil départemental dont le montant varie en fonction du nombre de travailleurs recensés par l'Office Cantonal Genevois.

Afin d'optimiser les recettes de la commune, le service administratif recense l'ensemble des administrés frontaliers travaillant sur le canton de Genève.

Nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître auprès des services de la mairie, muni des pièces suivantes : carte d'identité - justificatif de domicile - permis de travail suisse.

Vaulx'Infos Diverses

NouVAULX venus

Charline HOYNANT et CASEIRO Christophe : 258, route du Miollasse
Marie Thérèse BEVACQUA et LIVOLSI Grégory : Le vieux chemin
Kimberlay GILOT et Adrien BERGER : 170, route de Sillingy
Mathilde GUILLEMARD et David MILLET : 178, chemin Vers la Longée
Fabienne BOCQUET : 43, impasse des Pêchers
Camille NATALI et Julien BILARDI : le vieux chemin
Cécile FENERY et Damien BRIFFOD : 1255, route du Fier
Ilona et Alexis CORDIER : 172, chemin Vers la Longée
Marianne FAVRE BRAC et Sébastien LIEGEOIS :
Manon LEPETIT et Fabien MONNIER : 176, chemin Vers La Longée
Judite DOS SANTOS GOMES et Joao MARQUES DIAS : 174, chemin Vers la Longée



NouVAULX né(e)s

Marty DEBARRE né le 6 janvier 2016 - 33, impasse des Pêchers
Eddie PLEBIN né le 11 février 2016 - 110, chemin de Bellevue
Charlize VIGNAL née le 19 février 2016 - 1688, route d'Hauteville
Mathilde GIRARDY née le 26 février 2016 - 236, route des Usses
Laria PERRISSOUD née le 12 avril 2016 - route de Mornaz-Haut
Erik CORDIER né le 29 avril 2016 - 172, chemin vers la Longée
Mila LOPEZ née le 24 mai 2016 - 6, rue de la Pièce
Axel MENARD né le 25 mai 2016 - 2175, route de Sillingy

VACANCES

Pour 2016

La Mairie et le secrétariat seront fermés le :

Vendredi 15 juillet.

et

Du lundi 8 août au vendredi 19 août (inclus).

Pensez à vos carte d'identités ; délai de la Préfecture 2 mois !

Communiqués extérieurs

Espace "artisans, artistes, commerçants" : vous avez une actualité à partager avec les Vaulxois, contacter le secrétariat de la mairie !

Venez découvrir les JAY à Vaulx.



Le 30 septembre
Les 1er et le 2 octobre 2016

Pour cette 4ème édition, le Cabinet de Mangal invite La Salicorne ; chambres d'hôtes au Biolley avec Mme Stéphanie Noble et l'Atelier de Philomène ; atelier culinaire à Bellosy, avec Mme Fabienne Mineur. Grâce à ce regroupement autour du village, les JAY proposeront, pour cette session automnale, le gîte et le couvert. Ces journées deviennent, ainsi des "journées-détente" accessibles, au plus grand nombre, aux personnes extérieures.

Mme Solange Terrier, artiste peintre de Mornaz et la Bona Forna, notre boulangerie, seront aussi de la partie. Et ce n'est pas moins d'une équipe de 12 professionnels du bien-être : relaxologues-thérapeutes, esthéticienne, professeurs de yoga et médecins qui les rejoindront !

Sous forme de conférences, de divers ateliers, de consultations et de séances individuelles, c'est un véritable collectif au pied d'oeuvre qui saura prendre soin de vous !

<http://cabinetdemangal.com/les-jay-hay/>
Marilyne Pralong Perrissoud

INVITATION

Election de "**Miss Moisson**". 2ème Edition.

Cette élection se fera dans l'Esprit de fête, de bonne humeur, de confiance, de simplicité et chaque jeune fille sera récompensée.

Réservé à qui ? aux jeunes filles de 16 à 25 ans. (Concours limité à 15 personnes).

Où ? Au Stade de Chilly.

Quand ? Le 15 août. "**Un 15 août à la Campagne**"

Organisée par : l'Etoile Sportive de Chilly.

Renseignements et inscriptions auprès de : Laurence MUGNIER (pour ES Chilly)
06 17.96 37 55 ou 04 50 68 77 78. Mail : laury-beaute@orange.fr.